

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### À vos marques, prêt-e-s, Pully !

---

**La Ville de Pully convie la population à un atelier participatif le mardi 11 juin 2024. Cette seconde rencontre s'inscrit dans le cadre de la révision des outils de planification de son territoire et contribuera à préparer la Ville aux défis de demain.**

#### **Pully 2040**

La Ville a initié depuis 2023 la révision de deux outils de planification de son territoire : son Plan directeur communal (PDCoM) et son Plan d'affectation communal (PACoM). Cette démarche, intitulée Pully 2040, a pour buts d'accompagner le développement futur de la Ville et d'intégrer les enjeux de la transition écologique. Elle s'articule autour de trois axes :

- **Ville des continuités** : structurer la commune autour d'espaces publics ouverts, frais et riches en biodiversité. Développer les modes de déplacement durables (transports publics, mobilités actives).
- **Ville de la proximité** : créer des lieux de vie de qualité qui soient facilement accessibles autrement qu'en transports individuels motorisés (« ville du quart d'heure »).
- **Ville des ressources** : valoriser les ressources du territoire et favoriser leur mise en commun. Renforcer l'autonomie et l'identité de la commune.

#### **Dessiner ensemble l'avenir de Pully**

Pour s'assurer que cette double révision n'oublie aucun enjeu local et construise une vision partagée, la Municipalité a le plaisir d'inviter les habitant-e-s et les associations à une série d'ateliers participatifs.

Le premier atelier, qui a eu lieu en septembre 2023, a suscité de riches discussions et permis de rassembler de nombreuses idées pertinentes. La seconde rencontre du 11 juin 2024 offrira l'opportunité de présenter comment ces idées ont été intégrées au futur Plan directeur communal. Cette présentation se poursuivra par des échanges permettant de les rendre concrètes.

Informations pratiques :

**Atelier le 11 juin 2024**, de 18h30 à 21h, à la Grande salle de la Maison Pulliérane (rue de la Poste 1, Pully). Gratuit et ouvert à toutes et tous. La participation à l'atelier N°1 n'est pas obligatoire pour s'inscrire à l'atelier N°2. Une collation et un apéritif seront offerts.

Plus d'informations et inscription : [www.pully.ch/pully2040](http://www.pully.ch/pully2040)

Pully, le 3 juin 2024 – La Municipalité